

4 Économie

**Projet de Loi de finances 2016
Retour vers le réalisme budgétaire ?**

MSM

Libreville/Gabon

Fixé à 2 626 milliards de francs, le projet de loi de finances 2016 apparaît, dans ses grandes composantes, davantage réaliste et soutenable que les précédents. Conscient de la conjoncture défavorable des matières premières, l'Exécutif veut un budget qui rétablit la vérité en matière de recettes affectées, en mettant un terme à certains dérapages.



Photo : Joe Manianga

Le ministre de l'Economie, Régis Immongault Tatangani...



Photo : Aristide Moussevou

... celui du Budget et des Comptes publics, Christian Magnagna...



Photo : Aristide Moussevou

... et Jean-Fidèle Otandault, directeur général du Budget : pour une approche plus réaliste de l'utilisation des ressources de l'Etat en temps de crise.

CONFORMÉMENT aux délais constitutionnels, le projet de loi de finances 2016 a été déposé le 15 octobre dernier sur la table des députés et des sénateurs. Ce projet de loi de règlement a également été transmis en temps et en heure aux deux chambres du Parlement, contrairement à ce qui avait été fait pour les PLFI et PLFR 2015, et qui avait suscité les récriminations des élus. La leçon a donc été assimilée pour cette cuvée 2016, qui contient quelques innovations. En effet, au regard des prévisions des ressources, ce budget semble plutôt réaliste et soutenable, soutiennent plusieurs hauts fonctionnaires.

« *Le réalisme budgétaire impose adéquation et cohérence entre la dépense et la capacité réelle de financement. Ainsi, le niveau total*

des ressources et des dépenses de l'Etat se situe à 2626 milliards de francs. Ce qui frappe dans ce budget, c'est qu'il tranche, dans son montant, avec les budgets de plus de 3000 milliards de francs que nous avons connus les exercices précédents. Au-delà du contexte économique international et national contraint, il semble que les services du ministère du Budget, en particulier la direction générale du Budget et des Finances publiques, qui a le dernier mot dans ce travail réalisé conjointement avec les services du ministère en charge de l'Economie, soient plus réalistes dans leurs prévisions », indique un haut cadre des Finances.

Du côté de l'immeuble du Budget et des Finances publiques, il est désormais courant de s'entendre

dire : « *Ce que les administrations veulent, ce n'est pas tant d'avoir des milliards à dépenser que de dépenser effectivement ce qui est inscrit, y compris si c'est quelques francs.* » De même, il ne sert à rien de faire miroiter aux opérateurs économiques des montants dont ils ne pourront vraisemblablement pas obtenir règlement.

RÉALISME* Soutenabilité et réalisme budgétaire sont donc devenus les deux pieds sur lesquels l'Exécutif entend désormais marcher. Un budget à la baisse, plus réaliste, mais qui préserve les priorités de l'action du gouvernement. Bien que préparé dans un contexte économique défavorable, ce projet de loi de finances reste marqué par la ferme volonté du gouver-

nement de poursuivre les chantiers majeurs ayant un fort impact sur la croissance, le développement et le bien-être des citoyens, à travers la mise en œuvre du Plan stratégique Gabon émergent (PSGE), la réalisation des projets structurants liés à l'organisation de la Coupe d'Afrique des nations (CAN) 2017, l'achèvement des projets en cours et le maintien du cap social fixé par le chef de l'Etat.

Dans son contenu, le projet de loi de finances 2016 contient plusieurs mesures à caractère fiscal, qui visent à accroître le niveau des ressources propres de l'Etat (en hausse de plus de 209 milliards) et soutenir le secteur privé, en particulier les PME nationales.

Pour le directeur général du Budget et des Finances

publiques, Jean-Fidèle Otandault, les recettes affectées sont des ressources qui transitent par des comptes spéciaux au Trésor, et qui sont, en partie ou totalement, destinées au financement des Collectivités locales et autres entités publiques.

« *Jusqu'à présent, l'Etat ne retraçait pas au niveau budgétaire ces recettes. Ce qui conduisait, en matière de dépenses, à les capter pour ses besoins propres, au détriment des véritables bénéficiaires, pour les traiter essentiellement au niveau de la trésorerie. L'innovation du projet de budget 2016 est qu'il consent un effort de plus de 48,1 milliards, soit 2% du budget prévu, au titre des Comptes affectés au Trésor. Notamment les collectivités locales, le Fonds national du déve-*

loppement du sport, le Fonds routier », souligne Jean-Fidèle Otandault.

Celui-ci précise : « *C'est donc autant d'argent en moins pour l'Etat, au niveau budgétaire. Mais cet argent n'est pas perdu, puisqu'il est rétrocédé aux entités publiques qui en sont les véritables bénéficiaires.* »

Le PLF 2016 tenterait ainsi de corriger une anomalie qui existait en pratique depuis quelques années, en violation des textes en vigueur, et qui conduisait l'Etat à vivre au-dessus de ses moyens, en captant pour ses propres dépenses, des recettes que la loi destine à d'autres entités.

Gageons que ce travail va se poursuivre dans les prochains mois, pour rendre à César ce qui est à César.

Première édition des Awards des ports africains

L'Oprag primé à Abidjan

Willy NDONG

Libreville/Gabon

Sur la base des critères tels que le temps d'attente en rade, le tonnage des marchandises ou encore l'escalade des navires, l'autorité portuaire gabonaise s'est vu décerner, par un jury, le prix de 2e port le plus attractif d'Afrique centrale et de l'Ouest.

LE cabinet Codex et l'Association de gestion des ports d'Afrique de l'Ouest et du

Centre (AGPAOC) agissant comme partenaire, ont organisé le 18 septembre dernier à Abidjan, la première édition des Awards des ports d'Afrique de l'Ouest et du Centre.

Pour les organisateurs de cette manifestation, ce "concours" visait à célébrer le mérite dans l'espace des 22 ports et autorités portuaires des pays membres de l'AGPAOC. Mais également de contribuer à une saine compétition, afin de créer l'émulation au sein de l'espace portuaire.

Ce sont donc, en tout, six

distinctions et deux prix spéciaux qui ont été décernés à Abidjan. Le premier prix du port le plus attractif est revenu au Port autonome de Cotonou, suivi de l'Office des ports et rades du Gabon (Oprag), qui était représenté à cette manifestation par son directeur général, Rigobert Ikambouayat Ndeka, qui s'est réjoui de cette distinction.

« *C'est pour nous un honneur de recevoir cette distinction, qui vient à point nommé récompenser le travail accompli par la communauté portuaire*



Photo : DR

Rigobert Ikambouayat Ndeka, directeur général de l'Oprag a représenté son entreprise aux awards des ports d'Afrique de l'ouest et du centre.

gabonaise impulsée par l'autorité portuaire. Ce prix n'est pas une fin en soi, car l'Oprag et la communauté portuaire ont encore beaucoup de challenges à mener pour hisser l'outil portuaire du Gabon au niveau des exigences des plus hautes autorités politiques gabonaises », a déclaré M. Ikambouayat Ndeka.

A noter que le classement du Port d'Owendo tient compte du temps d'attente en rade, des Equivalents Vingt Pieds (EVP) par poste à quai, du tonnage des marchandises et de l'escalade des navires.

<p>CHANGEMENTS</p> <p>SiteWeb : http://www.ugb-banque.com</p>	<p>COURS INDICATIFS DES DEVISES EN DATE DU 15/10/2015</p>			<p>FIXING</p>		<p>VENTE BILLETS (sans frais)</p>		<p>INDICES BOURSINIERS</p>																																																														
	<table border="1"> <thead> <tr> <th>DEV</th> <th>EUR/DEV</th> <th>DEV/COT</th> <th>DEV/CFA</th> <th>DEV</th> <th>CFA</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>XAF</td> <td>xxxxx</td> <td>xxxxx</td> <td>xxxxxx</td> <td>1 EUR</td> <td>655,957</td> </tr> <tr> <td>USD</td> <td>1,1439</td> <td>1USD =</td> <td>573,439</td> <td>1 USD</td> <td>609,034</td> </tr> <tr> <td>CAD</td> <td>1,4756</td> <td>1CAD =</td> <td>444,536</td> <td>1 CAD</td> <td>468,172</td> </tr> <tr> <td>JPY</td> <td>135,2300</td> <td>1JPY =</td> <td>4,851</td> <td>100 JPY</td> <td>504,412</td> </tr> <tr> <td>GBP</td> <td>0,7397</td> <td>1GBP =</td> <td>886,788</td> <td>1 GBP</td> <td>923,692</td> </tr> <tr> <td>CHF</td> <td>1,0873</td> <td>1CHF =</td> <td>603,290</td> <td>100 CHF</td> <td>63168,85</td> </tr> <tr> <td>ZAR</td> <td>14,9957</td> <td>1ZAR =</td> <td>43,743</td> <td>100 ZAR</td> <td>4548,74</td> </tr> <tr> <td>MAD</td> <td>10,9497</td> <td>1MAD =</td> <td>59,906</td> <td>1MAD</td> <td>62,30</td> </tr> <tr> <td>CNY</td> <td>7,2583</td> <td>1CNY =</td> <td>90,373</td> <td>1CNY</td> <td>93,08</td> </tr> </tbody> </table>	DEV	EUR/DEV	DEV/COT	DEV/CFA	DEV	CFA	XAF	xxxxx	xxxxx	xxxxxx	1 EUR	655,957	USD	1,1439	1USD =	573,439	1 USD	609,034	CAD	1,4756	1CAD =	444,536	1 CAD	468,172	JPY	135,2300	1JPY =	4,851	100 JPY	504,412	GBP	0,7397	1GBP =	886,788	1 GBP	923,692	CHF	1,0873	1CHF =	603,290	100 CHF	63168,85	ZAR	14,9957	1ZAR =	43,743	100 ZAR	4548,74	MAD	10,9497	1MAD =	59,906	1MAD	62,30	CNY	7,2583	1CNY =	90,373	1CNY	93,08	<table border="1"> <thead> <tr> <th></th> <th>en date du</th> <th></th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>CAC 40</td> <td>15/10/2015</td> <td>4669,43</td> </tr> <tr> <td>DOW JONES</td> <td>15/10/2015</td> <td>16924,75</td> </tr> </tbody> </table>		en date du		CAC 40	15/10/2015	4669,43	DOW JONES	15/10/2015
DEV	EUR/DEV	DEV/COT	DEV/CFA	DEV	CFA																																																																	
XAF	xxxxx	xxxxx	xxxxxx	1 EUR	655,957																																																																	
USD	1,1439	1USD =	573,439	1 USD	609,034																																																																	
CAD	1,4756	1CAD =	444,536	1 CAD	468,172																																																																	
JPY	135,2300	1JPY =	4,851	100 JPY	504,412																																																																	
GBP	0,7397	1GBP =	886,788	1 GBP	923,692																																																																	
CHF	1,0873	1CHF =	603,290	100 CHF	63168,85																																																																	
ZAR	14,9957	1ZAR =	43,743	100 ZAR	4548,74																																																																	
MAD	10,9497	1MAD =	59,906	1MAD	62,30																																																																	
CNY	7,2583	1CNY =	90,373	1CNY	93,08																																																																	
	en date du																																																																					
CAC 40	15/10/2015	4669,43																																																																				
DOW JONES	15/10/2015	16924,75																																																																				
<p>BRENT (IPE) US Dollars/Baril</p> <p>15 Octobre : 48,97</p>																																																																						